

Tarif des douanes

● (1650)

LA MOTION D'AJOURNEMENT

[Français]

QUESTIONS À DÉBATTRE

Le président suppléant (M. Charest): En conformité de l'article 46 du Règlement, je dois faire connaître à la Chambre les questions qu'elle abordera à l'heure de l'ajournement ce soir, à savoir: L'honorable députée de Broadview-Greenwood (M^{me} McDonald)—L'industrie de l'édition—a) La prise de contrôle de la société Prentice-Hall. b) La politique du gouvernement; l'honorable député de Regina-Est (M. de Jong)—Les sociétés de fiducie—La Pioneer Trust—a) La situation des déposants non assurés. b) Les certificats d'étalement du revenu qui n'étaient pas assurés; l'honorable député de Cape Breton Highlands-Canso (M. O'Neil)—L'expansion industrielle régionale—Les emplois au Cap-Breton.

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Français]

LE TARIF DES DOUANES

MESURE MODIFICATIVE

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Epp (Provence) (au nom du ministre des Finances): Que le projet de loi C-71, Loi modifiant le Tarif des douanes, soit lu pour la 2^e fois et renvoyé à un comité législatif.

M. Lanthier: Monsieur le Président, vraisemblablement, je ne sais pas si c'est la lecture de mon exposé préliminairement ou l'esprit vindicatif que nous a promis en nous menaçant cet après-midi le leader de la petite opposition, mais je crois bien qu'il n'a pas lu le projet de loi ni entendu les remarques que nous avons faites.

Je veux faire part que, premièrement, tous les changements qui sont ici ont été faits en consultation avec l'industrie très directement. Deuxièmement, plusieurs de ces changements résultent d'un verdict de la Commission du Tarif, qui est un organisme gouvernemental formé avec l'industrie privée. C'est complètement indépendant du gouvernement. Alors, je comprends mal les propos qu'il vient de rapporter. Et, troisièmement, j'aimerais attirer l'attention sur le fait qu'on se réfère souvent, à ma grande surprise, au gouvernement américain comme modèle. C'est réellement pour moi une révélation de la part du Nouveau parti démocratique aujourd'hui, qu'il vient nous servir comme leçon que nous devrions prendre le gouvernement américain comme modèle de protectionnisme. Depuis quand le gouvernement américain est-il un modèle pour le Nouveau parti démocratique?

Alors, cet après-midi, j'ai eu deux révélations, premièrement, on est passé complètement à côté de l'esprit du projet de loi qui était de consacrer des changements qui sont déjà en vigueur, qui avaient déjà été jugés en consultation avec l'entreprise privée et, deuxièmement, on nous amène que le Nouveau parti démocratique prend comme modèle d'opération d'un

pays, les Américains. Laissez-moi vous dire, monsieur, que c'est une nouvelle surprise pour moi.

M. Deans: Monsieur le Président, je ne comprends pas la réponse. C'est impossible pour le secrétaire parlementaire du ministre d'invoquer cet argument.

[Traduction]

Pour commencer, il n'est pas exact de dire que j'ai dit cela. Je ne l'ai pas dit. J'ai soutenu que nous ne devrions pas agir tant que nous ne saurons pas très exactement la nouvelle position que vont adopter les États-Unis. C'est tout le contraire que de dire que nous devrions les émuler ou les imiter. J'ai dit qu'il nous fallait savoir ce qu'ils vont faire. Le problème découle probablement de la façon dont je me suis exprimé, et je tiens à bien faire comprendre au secrétaire parlementaire que c'est ce que j'ai voulu dire.

Par ailleurs, le député sait parfaitement que j'ai bel et bien lu le projet de loi. C'est ce qui m'a poussé à intervenir. Je ne l'aurais pas fait si je ne l'avais pas lu. Je ne parle jamais de sujets dont je ne connais rien.

Des voix: Oh, oh!

M. Deans: Laisser entendre le contraire c'est rendre un bien mauvais service à la Chambre des communes. Je n'ai jamais mis en question sa méthode ni ses motifs. Je ne doute cependant pas qu'il soit un laquais du gouvernement, et je le reconnais. Pour ma part, j'ai l'esprit d'indépendance à cet égard et je tiens à exprimer les inquiétudes que j'éprouve personnellement, comme il voudrait le faire, lui aussi j'en suis sûr s'il n'était pas pendu aux basques du ministre.

[Français]

M. Lanthier: Monsieur le Président, cet après-midi il n'y a personne qui me surveille. Mes deux ministres sont absents, alors que je suis tout à fait libre, c'est tout à fait librement que je fais mes remarques.

[Traduction]

Mais je dois ajouter cependant, si je veux bien me faire comprendre...

M. Deans: De temps à autre.

M. Lanthier: Selon moi, nous ne devrions pas compter sur nos traducteurs; il convient plutôt de leur dire que le malentendu qui existe entre le leader de la petite opposition et moi-même n'est pas attribuable à une question de traduction. C'est une question de fond. J'ai cru comprendre à la façon dont il a parlé des États-Unis bien des fois, qu'il les admirait. Bien entendu, en tant que gouvernement responsable, nous n'allons pas nous lancer dans une guerre protectionniste contre un grand pays. L'énorme marché américain nous intéresse et peut-être que les États-Unis souhaitent, pour leur part, montrer au monde entier à quel point ils peuvent être un bon voisin, afin d'obtenir les accords de libre-échange, qu'ils désirent avec d'autres pays. Il ne s'agit pas, selon moi, d'une question de protectionnisme, comme l'a laissé entendre le leader de la petite opposition; je pense plutôt que ces gens s'en sont servi comme exemple, et je crois les avoir bien compris.